



MÉDECINS DU MONDE

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

AVANT-PROPOS

Le 'Do No Harm' ne suffit plus

Faire preuve d'efficience et d'efficacité, mesurer l'accès équitable des populations à la santé, respecter les principes de l'éthique humanitaire... ces principes qui fondent la mission de nos interventions sont un socle indispensable, mais sont aujourd'hui insuffisants. Ce socle doit s'élargir d'un pilier indispensable: la 'Green Policy'. L'environnement doit être un pilier transversal incontournable de toutes les interventions, sur le terrain, dans nos actions, dans notre plaidoyer, dans nos tâches administratives, dans notre comportement au même titre que le combat pour le respect du genre ou que notre politique d'intégrité, déjà bien ancrés dans nos habitudes.

Le.la citoyen.ne ne peut contester les alertes du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) sur les dangers du réchauffement climatique et ses conséquences, y compris le déplacement massif de populations. Le principe du 'Do No Harm' ne suffit plus et se doter d'une politique environnementale est désormais une obligation morale. Cependant, un public défavorisé, peut-il comprendre comme nous, l'importance de la 'Green Policy,' quand on n'a plus de bois pour se chauffer ou construire un abri, qu'on manque de nourriture pour nourrir sa famille ou son bétail, lorsque l'eau se fait rare, ... ? On touche au droit universel de l'être humain car ces éléments sont essentiels au bien-être et à la santé des populations. Des objectifs au cœur de la mission de Médecins du Monde.

On observe aussi des mouvements de populations qui s'enclenchent, combinant les effets du changement climatique à des facteurs de pauvreté, de conflits locaux et de politiques locales. Et ces mouvements vers des lieux plus propices à répondre aux besoins vitaux entraînent de nouveaux impacts environnementaux, sociétaux, économiques et de santé, voire sécuritaires.

Pour Médecins du Monde, ce changement de paradigme dans nos actions -intégrant activement une Green Policy- implique des programmes d'anticipation, de réactions réfléchies, d'adaptation claire et franche, tant dans nos activités internes qu'externes. Diverses stratégies telles que celles d'ECHO (Protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission Européenne) ou d'OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies) intègrent des objectifs concrets de réduction des risques de catastrophes naturelles, de prévention, et d'empowerment des communautés.

Des adaptations majeures doivent s'opérer dans le secteur de l'aide humanitaire pour s'adapter aux changements climatiques sans sous-estimer le rôle fondamental des communautés elles-mêmes.

Notre action, notre plaidoyer doivent être irréfutables : Médecins du Monde se doit d'être un témoin mais surtout un acteur de ce changement de paradigme. Un des nouveaux thèmes de notre organisation : *One Health* (Une seule santé) -approche intégrée de la santé animale, de la santé humaine et de l'environnement- est d'ailleurs un premier exemple de ce changement de paradigme naissant.

Ce document démontre la volonté de Médecins du Monde d'agir et de s'adapter pour faire face à des nouvelles ambitions.

La beauté de ce changement c'est qu'il ne peut se construire que si nous agissons ensemble, que si nous travaillons en partenariat, pour renforcer l'empowerment et la protection de tous et toutes dans ce monde changeant.

Le rôle de chacun et chacune d'entre nous est d'y contribuer : toute petite goutte d'eau dans l'océan est déjà une contribution.

Relevons le défi, pour que cette goutte d'eau ne s'évapore pas mais vienne au contraire grossir les ruisseaux de millions d'autres gouttes d'eau.... Ayons ensemble cette ambition.

Claire BOURGEOIS,

Présidente de Médecins du Monde Belgique

INTRODUCTION

Le présent document a pour objectif de définir la politique environnementale de Médecins du Monde Belgique et ainsi :

- Etablir les principes à respecter par l'organisation ainsi que tous les collaborateurs.trices de MdM-Be en termes de protection de l'environnement.
- Servir de fondement à une feuille de route visant à réduire l'impact environnemental de MdM-Be.
- Accompagner les collaborateurs.trices de MdM-Be dans leur compréhension des enjeux environnementaux, de la responsabilité de MdM-Be dans la protection de l'environnement ainsi que de leur rôle individuel dans cette démarche.

CONTEXTE

Contexte climatique

L'influence de l'humain sur le réchauffement de l'atmosphère, des océans et des terres est aujourd'hui sans équivoque.

De par ses activités, engendrant notamment une augmentation de la concentration en gaz à effet de serre dans l'atmosphère, il a engendré un changement climatique sans précédent: chacune des quatre dernières décades a été plus chaude qu'aucune des décades précédentes depuis 1850, et la concentration actuelle en CO₂ est la plus haute depuis au moins 2 millions d'années, engendrant ainsi une augmentation entre 0.8°C et 1.2°C de la température de surface globale entre 1850-1900 et 2010-2019.

Si rien n'est fait pour réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre, le réchauffement de la température globale de la Terre excédera largement les 2°C, entraînant des conséquences désastreuses pour l'environnement, la biodiversité et l'humanité.

Ainsi, d'après le rapport du GIEC de 2021¹, une réduction par deux des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2050 et une neutralité carbone avant 2100 nous permettrait de rester sous la barre des 2°C de réchauffement global en 2100.

¹ IPCC, 2014: Summary for policymakers. *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova,

Conséquences sur l'humanité et la santé humaine

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé²:

« Les risques environnementaux évitables connus sont à l'origine d'environ un quart de l'ensemble des décès et des maladies dans le monde, soit au moins 13 millions de décès chaque année.

Un environnement sain est vital pour la santé humaine et le développement. La pollution de l'air – l'un des principaux risques pour la santé – est responsable à elle seule de 7 millions de décès évitables par an ; plus de 90 % des personnes respirent un air pollué et près de 3 milliards de personnes dépendent toujours de combustibles polluants tels que les combustibles solides ou le kérosène pour l'éclairage, la cuisine et le chauffage.

Plus de la moitié de la population mondiale demeure exposée à des services d'alimentation en eau, d'assainissement et d'hygiène qui sont mal gérés, ce qui entraîne plus de 800 000 décès évitables chaque année. »

L'OMS a défini dans son rapport de 2016 « Preventing disease through healthy environments » les facteurs de risques environnementaux qui impactent la santé humaine³ :

- La pollution de l'air, de l'eau et des sols par des substances chimiques et biologiques,
- L'accès insuffisant à l'eau et à l'assainissement et par conséquent à l'hygiène,
- Les radiations ultraviolet et ionisantes,
- La pollution sonore, le bruit et les champs électromagnétiques,
- Les méthodes agricoles et les systèmes d'irrigations (traitements de eaux usées et polluées aux pesticides),

B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea, and L.L.White (eds.)). Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, pp. 1-32.

² Organisation Mondiale de la Santé, 2019, *Santé, Environnement et changements climatiques, Projet de stratégie mondiale OMS sur la santé, l'environnement et les changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains, Rapport du Directeur général*, [A72/15 Santé, environnement et changements climatiques \(who.int\)](#)

³A Prüss-Ustün, J Wolf, C Corvalán, R Bos and M Neira, 2016. Preventing disease through healthy environments – World Health Organization. [Final_11_May_16005_Preventing_disease_through_healthy_environments \(who.int\)](#)

- Les environnements construits, logements, routes et occupations des sols,
- Le changement climatique et le changement des écosystèmes.

Ces facteurs de risques et les conséquences du changement climatique sur la santé humaine sont et seront multiples (liste non exhaustive) :

- Diminution de la biodiversité marine et terrestre engendrant un bouleversement de la chaîne alimentaire mettant en péril les économies basées sur la pêche,
- Augmentation de la mortalité due aux catastrophes naturelles et aux événements climatiques extrêmes,
- Réduction de la quantité et de la qualité des ressources en eau douce,
- Des rendements agricoles de plus en plus variables, entraînant des instabilités de prix, une augmentation de la malnutrition et de l'extrême pauvreté,
- Multiplication et intensification des conflits pour l'accès aux ressources naturelles,
- Surmortalité due à la pollution de l'air, des sources d'eau et des terres,
- Propagation de maladies infectieuses en raison de la prolifération et du déplacement d'animaux vecteurs, de la détérioration de la qualité de l'eau,
- Submersion, inondations et érosion côtière vont entraîner le déplacement d'une grande partie de la population vivant sur les côtes,
- Augmentation des déplacements de populations et avec elle des risques sur la santé sur ces populations: « Ils sont confrontés à un grand nombre de risques sanitaires avant, pendant et après leur voyage, l'accès aux soins primaires et la continuité des soins de santé étant souvent perturbés en raison de la migration, des obstacles (par exemple, liés au genre, culturels, financiers, sociaux et linguistiques), de la faible capacité du système de santé et des infrastructures endommagées, et de divers facteurs de stress (par exemple, l'insécurité économique, les abus, l'exploitation, le manque de soutien, la xénophobie). »⁴.

⁴ Organisation Mondiale de la Santé, 2021, *COP26 - Direct linkages between climate change, health and migration must be tackled urgently* – IOM, WHO, Lancet Migration, [COP26 - Direct linkages between climate change, health and migration must be tackled urgently – IOM, WHO, Lancet Migration](#)

Responsabilité de l'aide humanitaire

L'aide humanitaire à sa part de responsabilité dans la dégradation de l'environnement :

- Déforestation et utilisation des ressources naturelles dues à la construction d'abris après des catastrophes naturelles, au chauffage et à l'électricité dans des campements ou infrastructures.
- Exacerbation des tensions entre population locale et population déplacée pour l'accès aux ressources naturelles due à une non prise en compte de l'impact environnemental des projets humanitaires sur ces ressources.
- Production de grosses quantités de déchets, parfois très polluants ou dangereux lors de l'implantation de programmes humanitaires, et traitement parfois très problématique des déchets médicaux pouvant représenter un danger d'autant plus important pour l'environnement.
- Logistique très consommatrice de combustibles fossiles très polluants.

RÔLE ET POSITIONNEMENT

La mission de Médecins du Monde Belgique

Médecins du Monde Belgique n'a pas vocation à être une organisation de lutte contre le dérèglement climatique. Cependant MdM-Be ne peut pas ignorer les bouleversements climatiques en cours et leurs conséquences sur la santé de la population mondiale ainsi que de l'implication de MdM-Be dans ces changements. Cela serait contraire aux valeurs de l'organisation sur les questions de justice sociale et d'empowerment, le changement climatique devenant l'une des barrières principales à la réalisation du droit à la santé.

C'est en ce sens que MdM-Be a décidé d'intégrer le One Health dans ces actions. Faire le lien entre santé humaine, environnementale et animale est primordial pour comprendre et appréhender les enjeux climatiques sur la santé. Le dérèglement climatique vient accentuer les phénomènes abordés par le One Health, c'est donc de notre devoir envers cet engagement et vis-à-vis des générations futures de ne pas aggraver le changement climatique.

De plus, MdM-Be répondant à la notion de "Do No Harm", l'action humanitaire et nos actions plus spécifiquement ne doivent pas impacter négativement, de par son activité ou ses pratiques, les populations locales. Cela passe par la prise en compte de l'impact environnemental des actions des différentes organisations et par conséquent de la nôtre.

Pour ce faire, nous suivrons et anticiperons les obligations et contraintes normatives des partenaires financiers, des institutions et des états sur la prise en compte de l'impact sur l'environnement.

Notre positionnement

Médecins du Monde Belgique reconnaît que l'ensemble de ses actions ont un impact négatif sur l'environnement et s'engage à évaluer, planifier et contrôler une réduction de cet impact négatif. Cette politique ainsi que l'élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action sont les expressions concrètes de cet engagement.

En priorité seront pris en compte les émissions directes de gaz à effet de serre des activités de l'organisation et de ses infrastructures, ainsi que l'impact direct ou indirect de ses programmes sur l'environnement.

NOTRE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Notre approche

L'approche de MdM-Be concernant sa politique environnementale se base sur diverses actions toutes permettant de mettre en place, de diffuser et d'améliorer au mieux cette politique. L'implémentation de ces différents points se fera via la réalisation et l'élaboration d'une feuille de route en lien avec cette politique.

IMPLIQUER LES COLLABORATEURS.TRICES

Afin de mettre en place la politique environnementale de MdM-Be, un intérêt particulier est porté sur l'implication des collaborateurs.trices au sein de cette dernière par différents canaux.

Impliquer les collaborateurs.trices dans cette démarche environnementale implique dans un premier temps le maintien d'une communication sur les avancées de MdM-Be. Cette communication permet une première sensibilisation aux sujets environnementaux portés par l'organisation.

Une sensibilisation plus générale à cette thématique prend différentes formes dans le but que les collaborateurs.trices puissent prendre conscience des impacts positifs qu'ils.elles peuvent avoir en adaptant leurs comportements personnels et leurs pratiques organisationnelles et ainsi systématiser les pratiques éco-responsables. Les collaborateurs.trices volontaires peuvent participer à la mise en œuvre du plan d'action environnemental de MdM-Be, au travers des Eco Team existantes et dont les objectifs sont développés dans les termes de références.

Enfin, il semble important de donner à chaque personne de notre organisation l'opportunité de de se former dans l'exercice de ses fonctions à un meilleur respect de l'environnement.

Ces différents points permettent à tou.te.s de se sensibiliser et de s'engager à différentes échelles sur la démarche environnementale de MdM-Be.

MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Dans le but de réaliser un état des lieux concernant les émissions directes et indirectes (scope 1, 2 et 3) de MdM-Be, des outils de suivi et de reporting carbone sont développés.

Ces outils permettent de mesurer l'empreinte carbone et de diagnostiquer l'impact environnemental de MdM-Be, pour ensuite établir un plan d'action avec des données quantitatives sur les émissions de notre organisation. Ces données seront utilisées pour développer des indicateurs de performance pour suivre l'engagement environnemental au niveau organisationnel et de chaque mission.

MONITORER ET ADAPTER

Les différents outils de suivi des objectifs de réduction de l'impact environnemental seront mis en place afin de mettre à jour la feuille de route en fonction des impacts observés. Les données recueillies permettent de procéder à une évaluation annuelle des performances environnementales de MdM-Be.

Les outils et démarches mis en place sont adaptés en fonction des remarques du personnel afin d'améliorer ces derniers et de les intégrer dans nos politiques et pratiques de travail.

PARTAGER, COMMUNIQUER, SENSIBILISER

La diffusion générale de la politique environnementale de MdM-Be rend accessible à tou.te.s, grand public, collaborateurs.trices, partenaires, fournisseurs, le suivi des avancés de notre politique et de l'accomplissement de ses objectifs.

De plus, cette politique permet de répondre aux recommandations et s'aligner aux obligations des partenaires et bailleurs. Cela constitue un réel encouragement auprès des organisations comme MdM-Be de prendre un engagement environnemental au sein de leurs activités.

Cette communication est nécessaire afin de partager nos avancées mais aussi nos outils et nos pratiques environnementales mises en place auprès de nos partenaires.

Nos leviers d'action

MdM-Be a identifié différents axes permettant l'implémentation de la politique environnementale dans ces activités. Ces axes ont été définis dans un ordre hiérarchique, les actions et activités présentées dans les axes organisationnels et programmatiques influenceront les actions des autres axes.

AXE ORGANISATIONNEL

MdM-Be a comme volonté d'inscrire sa démarche environnementale dans un processus de signatures de chartes, d'intégration de réseaux d'ONG ou de labellisation afin de garantir son engagement environnemental.

Cela implique une analyse régulière des opportunités de labélisation écologique et la prise en compte des critères environnementaux dans la politique de choix des bailleurs.

MdM-Be s'engage à accompagner nos partenaires locaux dans leurs démarches de changement environnemental, dans la mesure de nos capacités grâce aux connaissances acquises lors de notre processus d'engagement environnemental.

AXE PROGRAMMATIQUE

Comme il a été mentionnée plus tôt, les activités de l'aide humanitaire peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement. C'est pourquoi une évaluation des risques environnementaux sera implémentée dans l'étude préalable au développement de nos programmes.

Cette évaluation aura comme finalité d'identifier les mesures, les actions et activités nécessaires pour atténuer l'impact environnemental du programme. Les paramètres déterminés préalablement pourront intégrer les activités du programme ou projet, dans les limites de nos capacités. L'évaluation de l'impact environnemental se fera tout au long des activités des programmes et/ou projets en se basant sur les indicateurs de performances environnementaux.

Dans ce même objectif, une analyse sur les opportunités de développement des programmes dans l'amélioration de la santé environnementale sera effectuée et ce dans les limites de nos capacités.

AXE ENERGIE

Dans le but de limiter l'utilisation de sources d'énergies polluantes, une analyse des différentes possibilités d'énergies renouvelables est mise en place afin de les favoriser dans les futures actions de MdM-Be. Ce souhait de transition énergétique est accompagné d'une volonté de consommation rationnelle et efficiente de l'eau et de l'énergie afin d'éviter le gaspillage et de préserver les ressources naturelles.

Cette position énergétique permet à MdM-Be d'encourager la sobriété énergétique auprès de nos collaborateurs.trices.

AXE APPROVISIONNEMENT

La chaîne d'approvisionnement constitue un axe important de la politique environnementale du fait des diverses sources de pollution que ce secteur représente. C'est pourquoi MdM-Be souhaite entreprendre différents engagements afin de limiter cette pollution du mieux possible et d'avoir une consommation plus responsable.

Tout d'abord en agissant sur la chaîne d'approvisionnement en elle-même avec une volonté de développer des chaînes d'approvisionnement durables. Cela est possible en priorisant des fournisseurs engagés dans des démarches de réduction de leur impact environnemental et en les incitant à prendre en compte les critères environnementaux dans leurs offres.

Un des leviers d'action se porte sur l'achat de produits et de services, une attention particulière devra être portée sur leur impact environnemental dans le processus de sélection de besoins et de fournisseurs. MdM-Be favorisera l'achat de biens et de services éco-responsables et/ou de seconde main pour les biens de consommation (matériel de bureau, ...), lorsque cela est possible.

AXE GESTION DES DECHETS

Les activités de MdM-Be sont productrices de divers déchets. Une diminution de la production et une meilleure gestion de ces derniers permettraient à MdM-Be de diminuer son impact environnemental négatif. En effet, la production de déchets, et notamment la production de déchets médicaux, et leur mauvaise gestion peut entraîner une pollution des sols, des eaux et de l'air. Afin d'éviter ce phénomène, un traitement adéquat des déchets médicaux et un entretien régulier des incinérateurs et des installations dédiées à la gestion des déchets médicaux sera mis en place.

Concernant les autres sources d'émission de déchets, l'accent est porté sur la réutilisation, la réparation ou le recyclage des produits et matériaux utilisés en mettant en place des politiques de gestion de déchets adaptées aux filières de recyclage existantes dans nos pays d'intervention.

Les déchets qui ne sont pas recyclables seront éliminés de la manière la plus sûre et la plus respectueuse de l'environnement possible, et ce dans le respect des normes nationales et internationales en vigueur dans le pays concerné.

AXE TRANSPORT

En lien direct avec l'axe présenté précédemment, les circuits d'approvisionnement seront raccourcis afin de diminuer leurs émissions. Notamment par le biais du transport de marchandises, en privilégiant le transport maritime par rapport au transport aérien et en réduisant au mieux le rapport tonnage/kilomètre transporté. Cette démarche permet de mieux prendre en compte les impacts environnementaux du transport de marchandises.

Le domaine du transport est très consommateur d'énergie fossile, c'est pourquoi une politique de sensibilisation sera mis en place afin d'encourager les déplacements en transports à faible émission (transports publics, vélos, marche). Un intérêt particulier est aussi porté sur l'utilisation au maximum la téléconférence en mettant à disposition les systèmes adéquats afin de limiter les déplacements.

Enfin les trajets en avion seront interdits si la durée du trajet en train est de moins de 6 heures dans les cas où cela est possible.

PERSPECTIVE

En conclusion, cette politique a pour but de définir les premiers pas vers une meilleure prise en compte de l'environnement dans les activités de MdM-Be. Elle a pour vocation de servir de tremplin pour la création et la mise en œuvre d'une feuille de route abordant plus en profondeur les différents axes et leviers d'actions cités précédemment.

Afin d'avoir une vue d'ensemble globale, une chronologie (Figure 1) présentant les principaux points d'avancement et leur implémentation est présenté ci-dessous. En 2022 l'objectif est de poser les bases des futures actions de réduction d'impact environnemental de MdM-Be. Cela passe notamment par la diffusion de cette politique, mais aussi au travers de la réalisation des premiers outils de mesures, de la création de groupes de réflexions de salarié.e.s (Eco Team) et de groupe de prises de décisions (Task Force Greening). Ces premiers points permettent de créer une synergie et les fondations de l'engagement environnemental de MdM-Be.

Cela permettra en 2023 d'analyser et d'identifier plus en profondeur les empreintes et impacts environnementaux de MdM-Be dans ses activités. De ce travail d'identifications et d'analyses découlera la création de la feuille de route en accord avec les données issues des différents outils de mesures d'impact environnemental mentionnés dans ce présent document.

Enfin, toutes les actions mises en place en 2022 et 2023 permettront en 2024/2025 de commencer l'implémentation de la feuille de route et par extension de réduire les émissions de Médecins du Monde Belgique.

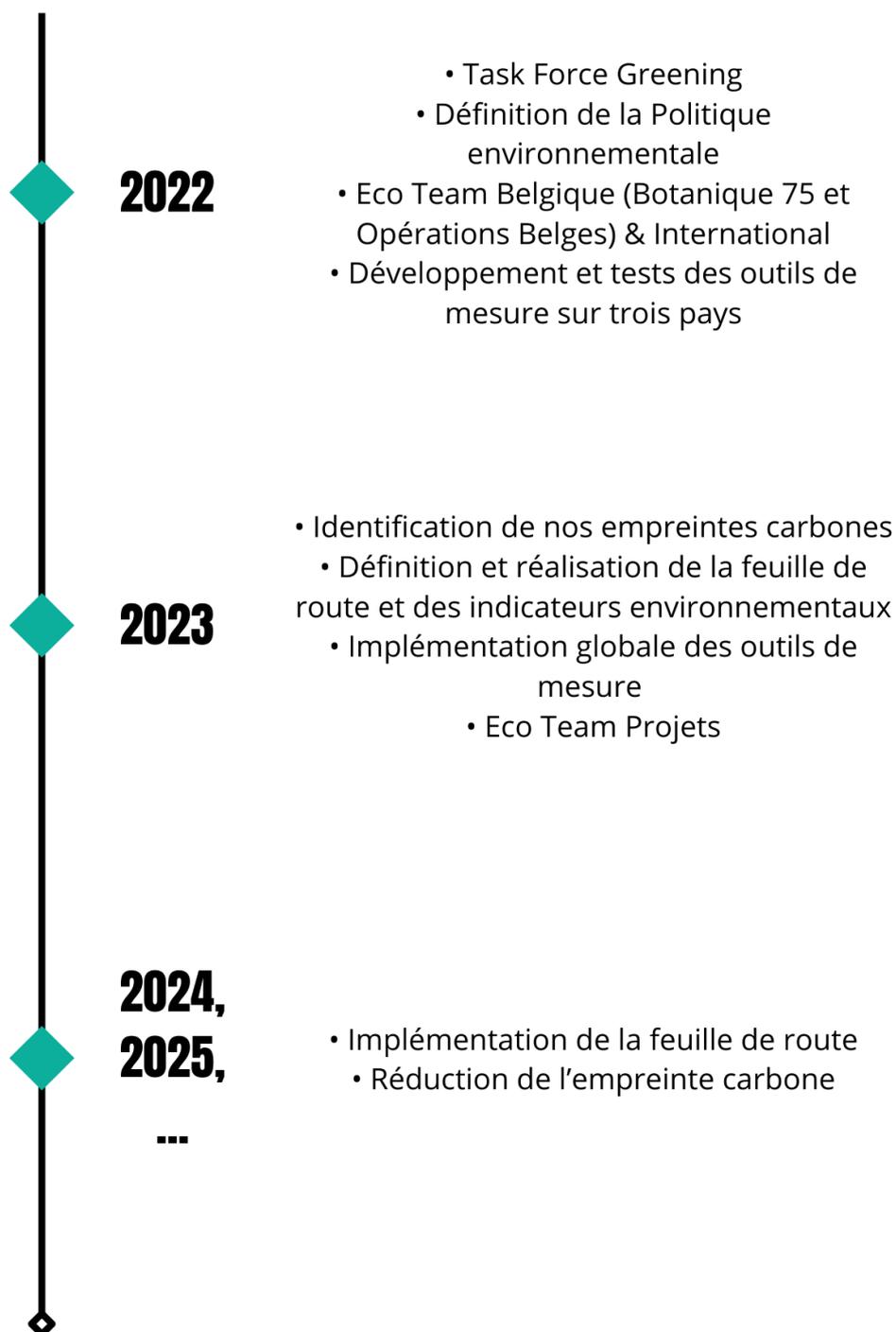


Figure 1 : Timeline du développement de la politique environnementale de Médecins du Monde Belgique – Dokters Van De Wereld